

Le journal de la section UNSA Provence à consommer sans modération !

Edito :

Je t'aime moi non plus...

Elle est pas belle la vie des cadres sup sup?

Le CSS (cadre sup sup) X nommé DR sous la coupe du DI Y vit quelques années sous sa tutelle hiérarchique.

Mais quand le DI Y devient RERE Z, dans la Direction régionale du DR X il passe sous la coupe de son ex subordonné le DR X.

Et que croyez vous qu'il advient si le DR X est nommé adjoint du RERE Z dans la RR de son ex direction, il redevient naturellement le subordonné du RERE Z.

Que penser de cette gestion ubuesque orchestrée par le syndicat catégoriel de l'encadrement en douane avec la complicité objective des DG successifs ?

A ce niveau plutôt que la collégialité qu'on nous a vendue il s'agit plutôt de consanguinité !

Nous serions curieux de prendre connaissance des fiches de notation successives établies à tour de rôle par ces cadres sup sup au sang bleu !

L'Armée Mexicaine !



Qu'elle est belle notre douane dégradée voire dégénérée au fil des années par les gouvernants !

Une idée généreuse qui se voulait de progrès social : les transformations d'emploi permettant des débouchés accélérés de carrière pour les agents, débouche sur le pis!

En quelques dizaines d'année nous voici la tête à l'envers ; la pyramide n'est pas inversée mais presque !

Par manque d'intelligence des technocrates dans l'évolution des instructions cadre sur les doctrines d'emplois, nous constatons maintenant que nous manquons cruellement d'agents d'exécution et que nous regorgeons de cadres de tous niveaux.

Qui n'aspirerait pas à grimper dans la hiérarchie, amélioration des émoluments à l'appui ? Il ne s'agit donc pas ici de blâmer les bénéficiaires d'un système ayant montré ses limites mais de dénoncer les effets induits sur les agents de terrain.

Car le problème se situe uniquement dans les tâches qui sont confiées aux différents grades dans le cadre de structures souvent obsolètes.

Être mieux payés bien sûr, mais pourquoi ne plus vouloir effectuer certaines tâches qui ne sont pas déshonorantes ?

Pourquoi en devenant B, A ou A sup devrait-on oublier de travailler dans le service public douanier au service du citoyen et s'enfermer dans une vanité hiérarchique qui conduit à se croire automatiquement supérieur à ses collègues ?

Il est vrai que certaine école des douanes a tendance à gonfler les têtes « externes » plutôt que d'apprendre justement le sens du service public. Mais çà c'est une autre histoire, n'est-ce pas ?

Et si nous abordions le problème des placards dorés temporaires ou définitifs de certains cadres sup dont on ne veut plus ou parfois ne sait quoi faire ?

Il est vrai qu'à force de supprimer pour supprimer (des structures) comment affecter les gens qu'on a promus, sans se soucier de l'utilité des emplois d'encadrants ?

La dégradation des conditions de travail

Deux groupes de travail tripartites, administration DR, responsables locaux des unités, organisations syndicales sur le DUERP se sont tenus à la DR les 27 janvier et 2 février derniers.

Le triste bilan qui peut en être tiré est une lente dégradation des conditions de travail dans les deux branches d'activité.

Leur importance et acuité n'a pas laissé indifférents les nouveaux chefs divisionnaires à la moue parfois effarée au vu du constat de l'état de services.

Quand des travaux ne sont pas retardés par manque de moyens, ils le sont par l'inertie de certains irresponsables (Fréjus), l'attentisme d'autres (Arles dans un premier temps), par d'inextricables problèmes techniques (Arles dans un second temps) !

Les travaux de ces GT ont consisté en un peignage fin des documents du DUERP, pour explorer les priorités, les débouchés et les solutions aux problèmes remontés par les agents et responsables des unités.

Les problèmes soulevés sont tels et nombreux que cette li-tanie complète rendrait ce document illisible. Nous lui substituons un peu d'humour !



Petites annonces :

-Administration régaliennne recherche d'urgence plombier/électricien/chauffagiste (d'origine Est Européenne de préférence pour raison de restriction budgétaire), pour intervention décisive sur unité Arlésienne sans clim ni chauffage efficaces depuis deux ans!

-Administration régaliennne, (suite à demande pressante non solutionnée depuis deux ans), recherche d'urgence technocrate actif pour dénicher salle de réunion à des fins syndicales sur zone Aixoise !

-Administration régaliennne recherche d'urgence fonctionnaire zélé, spéléo à ses heures pour exhumer projet d'aménagement de brigade Varoise, enterré dans Tour d'ivoire Marseillaise !

-Administration régaliennne recherche d'urgence, maçon / électricien / plombier / peintre / menuisier/plaquiste, pour édification lieux d'aisance sur Bord de Mer Toulonnais!

-Administration régaliennne recherche d'urgence, extincteurs en bon état de marche (d'occasion de préférence pour raison de restriction budgétaire) pour sa Brigade Toulonnaise !

L'UNSA exige l'augmentation du point d'indice

Stop à la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires.



L'UNSA attache une attention toute particulière à la réussite du prochain rendez-vous salarial dans le cadre du protocole PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations).

L'UNSA estime que c'est un des éléments clefs de ce protocole qu'elle a signé en 2015 avec la Ministre de la Fonction publique.

Le dispositif PPCR permet de moderniser la Fonction Publique et de la rendre plus attractive. Les déroulements de carrière et les grilles de rémunération indiciaire seront tous améliorés d'ici 2020. Dès 2016 pour la catégorie B et en 2017 pour les catégories C et A.



L'UNSA fait plusieurs constats :

-La dernière véritable négociation salariale date de 1998, c'est-à-dire du siècle dernier!

- Le point d'indice, base du calcul des rémunérations des agents publics, est bloqué depuis juillet 2010.

-Depuis 2011, les agents publics voient leur cotisation retraite augmenter chaque année.

-Il est établi que le pouvoir d'achat des personnels publics diminue. Depuis 5 ans, ce gel a permis, selon la Ministre de la Fonction publique, **une économie d'au moins 7 milliards d'euros.**



L'UNSA constate que les personnels publics, ont participé à l'effort national de réduction budgétaire.

Que désormais, les conditions sont réunies pour permettre au gouvernement qui prône le dialogue social, d'ouvrir de véritables négociations salariales au mois de février 2016. Il montrera ainsi l'importance qu'il attache à tous les agents, quelle que soit leur catégorie : C, B ou A.

L'UNSA exige l'augmentation de la valeur du point d'indice.



